

C. PCT 1335

Le 29 février 2012

Madame,
Monsieur,

J'ai le plaisir de me référer à la note C. PCT 1325, datée du 7 décembre 2011, invitant votre organisation à se faire représenter en qualité d'observatrice à la cinquième session du Groupe de travail du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) qui se tiendra à Genève du 29 mai au 1^{er} juin 2012.

.1. J'ai le plaisir de vous faire savoir que l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) prendra à sa charge les frais de voyage en avion en classe économique, et de séjour, d'une personne que votre organisation aura désignée pour la représenter à la session. Les modalités de voyage et autres dispositions sont énoncées dans l'annexe de la présente note.

./ Je vous saurais reconnaissant de bien vouloir communiquer à l'OMPI au moyen du formulaire de participation ci-joint, d'ici au 30 mars 2012, les nom et qualité de la personne qui aura été désignée.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général :



Francis Gurry

Pièces jointes : annexe
formulaire de participation